

# La couleur du bien-être : Comment peut-on veiller au bien-être des élèves et du personnel racisés du primaire et du secondaire?

Les élèves et le personnel du primaire et du secondaire qui font partie de la communauté BIPOC (Noirs, Autochtones et personnes de couleur) ont un niveau inférieur de bien-être. Pourtant, l'intérêt grandissant à l'égard des démarches de mieux-être comme la pleine conscience, l'apprentissage socio-émotionnel, les pratiques tenant compte des traumatismes et l'autorégulation peuvent causer du tort aux élèves et aux éducateurs racisés et mener à une appropriation culturelle (c.-à-d., adoption de certains aspects d'une culture qui ne font pas partie de la nôtre). Ces démarches de mieux-être négligent souvent les expériences et points de vue uniques des élèves et du personnel de la communauté BIPOC.

**Le bien-être est systémique.** Quand on aborde le bien-être comme une expérience individuelle, on ne tient pas compte des effets néfastes du racisme systémique, de la suprématie blanche et du colonialisme, qui créent des milieux peu accueillants, discriminatoires et risqués pour les élèves de la communauté BIPOC. Cette approche ne tient pas les différents systèmes responsables d'avoir créé et perpétué des préjugés qui pourraient prendre les formes suivantes :

- Négliger les histoires, expériences et contributions positives des personnes racisées aux programmes d'études.
- Punir, suspendre et expulser de façon disproportionnée les élèves noirs et autochtones.
- Nombre anormalement plus élevé d'élèves noirs, autochtones ou marginalisés par la pauvreté dans les programmes d'études de niveau inférieur, les classes d'éducation spécialisée, et nombre anormalement plus élevé d'élèves blancs et issus de la classe moyenne ou fortunée dans les classes de surdoués, les cours d'immersion en langue seconde et les programmes spécialisés.
- Continuer d'embaucher et de promouvoir des employés blancs à des postes de leadership au lieu de choisir des employés de la communauté BIPOC, qui ont une excellente compréhension de l'antiracisme (c.-à-d., cibler activement et éliminer le racisme en modifiant les politiques, les pratiques et les attitudes qui alimentent les idées et gestes racistes).

## Voici 4 conseils importants pour favoriser le bien-être des élèves et du personnel racisés :

1	Il n'y a pas d'approche universelle. L'identité – comme la race, le genre, la sexualité, les habiletés, la classe sociale et la foi – doit être au cœur même des démarches de mieux-être.
2	Évitez d'adopter une approche qui attribue à l'individu la source et la solution à son bien-être et adoptez plutôt une approche systémique. Cela signifie d'identifier et d'ébranler les structures et les politiques qui ont des effets disproportionnés sur l'accès à des ressources, les possibilités et les résultats des élèves et du personnel racisés.
3	Tissez des liens significatifs avec les élèves, employés, familles et communautés pour comprendre leur expérience des préjugés institutionnels (p. ex., placement dans un pensionnat indien).
4	Intégrer de nombreuses interprétations et approches du bien-être qui valorisent les besoins physiques, sociaux, affectifs, cognitifs et spirituels des enfants et du personnel.

En omettant de reconnaître la profondeur et l'ampleur du racisme systémique, nous concentrons notre attention sur les symptômes et non sur les causes fondamentales de la réussite et du bien-être. Nous nous attendons à ce que les élèves et les employés surmontent individuellement les nombreux obstacles structurels qui leur barrent la route. Les écoles qui adoptent une approche systémique s'attardent plutôt à cerner et à modifier les façons dont les préjugés contre les Noirs et les Autochtones et d'autres formes de racisme se répercutent sur le bien-être des élèves et du personnel. Chaque élève et chaque éducateur méritent de se sentir en sécurité, appréciés et membres à part entière de leur école.

Pour plus de ressources en ligne et de références :  
[www.edcan.ca/faits-en-education](http://www.edcan.ca/faits-en-education)

Auteure,  
**Vidya Shah, Ph. D.**

La série « Les faits en éducation » est produite grâce au généreux parrainage de l'Association canadienne des commissions/conseils scolaires et de la Fondation Desjardins.

**Information sur le droit d'auteur :** Vous êtes libre de reproduire et de distribuer ce document sous toute forme, à condition de reproduire intégralement les commentaires et d'en attribuer la provenance au Réseau EdCan et à l'Université York.